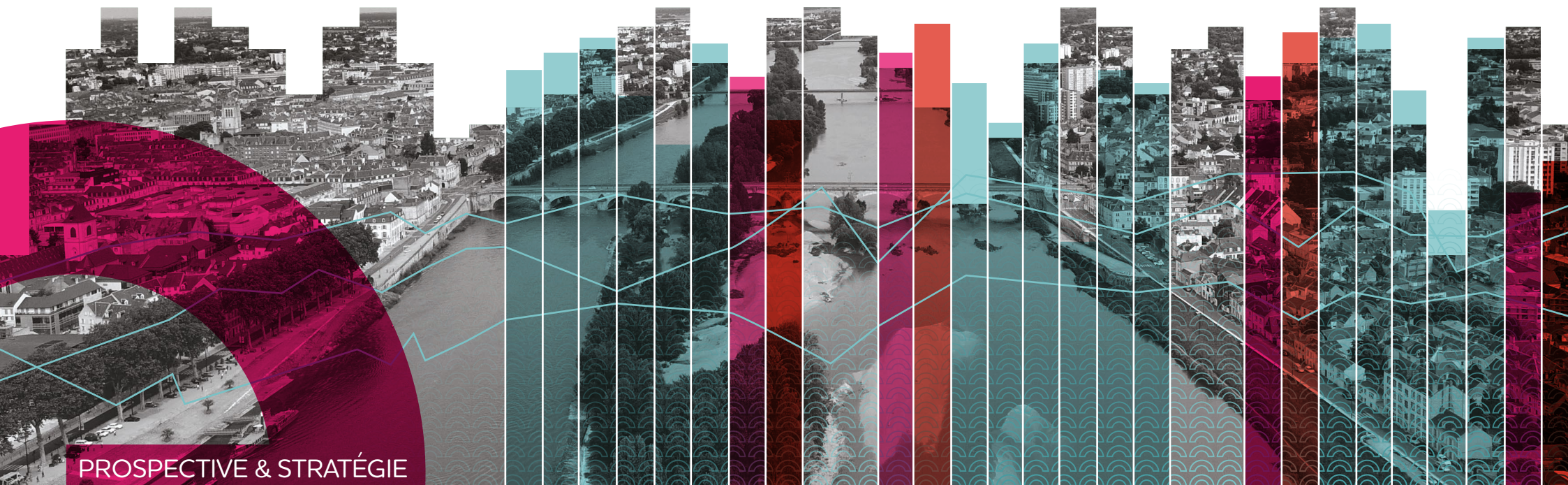




HORIZONS MÉTROPOLITAINS

PANORAMA 2018 – **INDICATEURS**

www.topos-urba.org

JUILLET 2020





DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Géraldine DUVALLET.

CHEF-FE-S DE PROJET : Charlène KERHOAS - Hervé OLLIVIER.

ÉQUIPE PROJET : Laurent FOUILLÉ, Adrien PAGET, Hélène SERGENT.

CONCEPTION GRAPHIQUE : Katsiaryna LIAUKOVA.

Date de publication : juillet 2020.

SOMMAIRE

PAGE 4
LE PROCESSUS DE MÉTROPOLISATION

PAGE 6
QU'EST-CE QU'UN INDICATEUR ?



PAGE 9
DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES & RAYONNEMENT
Dynamiques économiques – page 10
Écosystème économique – page 12
Rayonnement métropolitain – page 14



PAGE 17
SERVICES DE PROXIMITÉ
Habitat – page 18
Mobilité – page 20
Équipements – page 22



PAGE 25
CADRE DE VIE
Environnement – page 26
Socio-démographie – page 28

LE PROCESSUS DE MÉTROPOLISATION

Depuis 2019, Topos réalise un observatoire de l'attractivité du territoire en co-pilotage avec la délégation de la stratégie métropolitaine d'Orléans Métropole. Il permet, de suivre le processus de métropolisation selon les orientations fixées par le projet métropolitain. Adopté en 2018, ce projet porte l'ambition des communes et de la métropole « de figurer parmi les 15 territoires qui comptent en France d'ici une quinzaine d'années ». Il pose des objectifs concrets pour les 15 à 20 prochaines années.

Topos a impulsé et accompagné la co-construction des indicateurs de mesure de la progression de la métropole orléanaise dans le processus de métropolisation.

COVID-19, LE MONDE D'AVANT / LE MONDE D'APRÈS

Ce travail arrive à une étape clé. Cependant le contexte dans lequel il est réalisé laisse entendre des changements de fond, peut être systémiques. Ces évolutions majeures nous sont encore inconnues, mais il est probable qu'elles remettent en cause l'ensemble des évolutions, des dynamiques qui sont relatées au travers des indicateurs qui ont été choisis. Toutefois, si cela devait arriver, il reste intéressant d'avoir un témoignage d'un « avant » pour comprendre la nature des différences avec un « après ».

UN PREMIER DOCUMENT VERSION BÉTA, PUIS UN « T0 »

Cette première publication est une version test. Elle rassemble près de 200 indicateurs de suivi. Les données avec lesquelles les indicateurs ont été construits sont « anciennes » et datent de 2017 pour les plus « fraîches ». Les rétrospectifs ne sont pas tous constitués. Ces imperfections expliquent pourquoi nous parlons ici d'une version Béta. Ces indicateurs sont issus d'une démarche collégiale à laquelle ont été associés élus et techniciens des communes et de la métropole. Leur plus grand nombre sont relatés dans les graphiques, datavisualisation et chiffres clés présentés.

Certains manquent à l'appel : manque de données ou complexité de construction ne permettent pas de les publier pour le moment. D'autres qui paraissent pertinents aujourd'hui le seront sans doute moins à l'avenir. Ils seront remplacés par des indicateurs mieux construits ou plus à jour.

D'ici à deux ans au plus tard cette version sera mise à jour pour produire un « T0 ». Cette nouvelle édition sera réalisée à partir des données disponibles pour l'année 2018 : année de l'approbation du projet.

DES INDICATEURS MUTUALISABLES POUR D'AUTRES DÉMARCHES D'OBSERVATIONS

L'ensemble des indicateurs produits a pour vocation d'être réutilisé à d'autres échelles de territoire et pour d'autres types d'observation globale. Il paraît en effet nécessaire de pouvoir mener les mêmes types d'analyse à plusieurs échelles différentes. Lorsque ces échelles sont imbriquées, les référentiels d'analyses identiques permettent de mettre en évidence l'existence ou l'absence de phénomènes de contexte. Menés à la même échelle mais sur des espaces différents, cela permet une analyse comparative.

Une partie de ces indicateurs pourra donc servir dans le cadre du suivi des SCoT ou de l'InterSCoT.

DÉMARCHE DE SUIVI ET DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Le travail réalisé ici est bien dans le cadre d'une démarche de suivi. C'est-à-dire qu'il porte le regard sur le temps long. Ainsi, il permet d'analyser les effets des politiques mises en place sur le territoire de référence.

Il servira à réaliser des points d'étapes spécifiques où les effets sont analysés au regard des objectifs fixés : c'est alors une démarche d'évaluation.

L'EMPLOI : LES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

L'emploi des cadres des fonctions métropolitaines est un indicateur de référence nationale du processus de métropolisation. À ce titre il permet d'observer l'évolution locale et de la mettre en relation aux évolutions des autres métropoles.

Cependant, pour que le suivi de cette évolution soit complet, il est nécessaire de porter le regard sur l'ensemble des actions, des orientations qui accueillent, attirent, produisent... ces emplois.

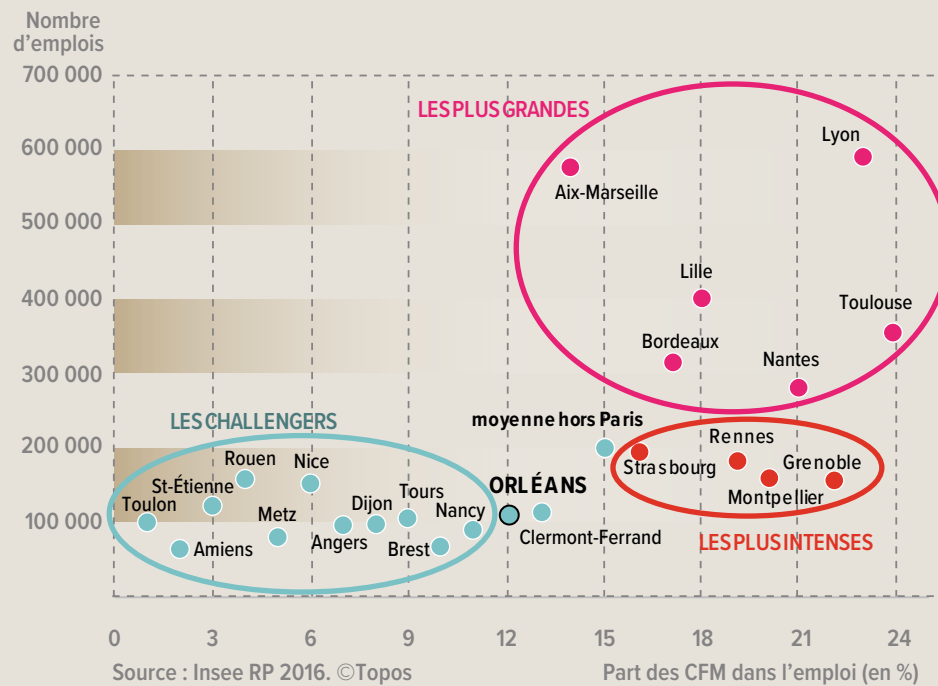
On retrouve dans ces actions et orientations l'influence d'un contexte national législatif, économique, social... les décisions politiques locales traduites dans les documents de planification, documents cadres... Le positionnement dans le concert des métropoles nationales...

Ces éléments sont les bases de construction du système d'observation proposé.

ORLÉANS MÉTROPOLE

PROCESSUS DE MÉTROPOLISATION

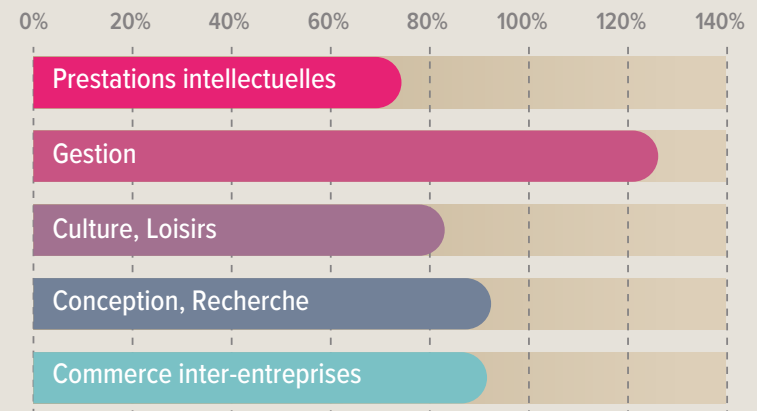
CONCENTRATION DE L'EMPLOI DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES (CFM)
DANS LES MÉTROPOLIS



Insee in « Insee Analyses - Centre-Val de Loire - n°55 - juillet 2019

LES CINQ FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

INDICE DE SPÉCIALISATION DES CFM
(moyenne des métropoles = 100)



Source : INSEE RP 2016. ©Topos

QU'EST-CE QU'UN INDICATEUR ?

Un indicateur est une variable construite à partir de bases de données. Elle est choisie en fonction de plusieurs critères :

- le consensus autour de son choix comme représentatif de l'évolution d'une situation au regard d'un objectif ou d'une intention ;
- ce qu'elle montre de l'évolution d'une situation au regard d'un objectif ou d'une intention ;
- la robustesse de sa construction c'est-à-dire la pérennité des bases de données qui permettent de construire l'indicateur, la fiabilité de ces bases, les rythmes constants de leur mise à jour...

UNE MÉTHODE DE TRAVAIL COLLABORATIVE

En appui de cette définition, Topos a proposé une méthode de travail associant les services des communes et d'Orléans Métropole. Au-delà de séances de travail régulières avec les services de la métropole, un temps phare de définition des indicateurs a eu lieu le 17 mars 2019. Sur une demi-journée, près d'une centaine de directrices et de directeurs de services communaux et métropolitains s'est réunie pour définir par grande thématique les indicateurs de suivi du projet métropolitain. La préparation et l'animation en étaient assurées par Topos.

Les résultats de ce travail ont été affinés autant que de besoins par des sollicitations en bilatéral avec les services concernés. Ce premier temps s'est achevé par un séminaire métropolitain, le 1^{er} juillet 2019. Les indicateurs « Top 15 » y ont été présentés et quelques premières observations partagées avec les élus.

COLLABORATION AVEC L'INSEE : UN PARTENARIAT FRUCTUEUX ET BIENVEILLANT

Ce travail de construction a été réalisé en collaboration étroite avec les services de l'Insee. L'institut nous a apporté son soutien dans la définition et la construction des indicateurs. Son apport technique a été également précieux dans la connaissance des bases de données, leurs limites, leurs conditions d'exploitations et l'ensemble des métadonnées qui les concernent. En particulier, l'Insee aura apporté son expertise sur un indicateur clé pour le suivi d'un processus de métropolisation : l'emploi des cadres de fonctions métropolitaines ou CFM. Il est utilisé aujourd'hui pour bon nombre de territoires et s'impose comme une variable de référence.

DES INDICATEURS COHÉRENTS AVEC DES DÉMARCHES NATIONALES D'OBSERVATION

Pour construire ces indicateurs, Topos s'est appuyée sur le travail d'observation réalisé par la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) : « Observ'Agglo » et « Métros-copes ». Ces observatoires font aujourd'hui l'objet de mises à jours régulières. Des indicateurs en ont été directement repris. En outre l'agence s'est inspirée de travaux spécifiques réalisés par les agences de Rennes, Angers ou encore Grenoble.

« QUAND JE ME REGARDE, JE ME DÉSOLE. QUAND JE ME COMPARE, JE ME CONSOLE. » TALLEYRAND

Dans cette publication, Topos propose un suivi selon trois axes :

- l'évolution d'un contexte national ou international,
- l'évolution dans le concert des métropoles et grandes villes nationales,
- l'évolution du « parcours métropolitain » d'Orléans Métropole.

Ces trois axes structurent chaque grande thématique qui compose ce document. Ils sont présents sur chaque double page. Les trois types d'indicateur entrent en résonance les uns avec les autres, offrant ainsi plusieurs lectures possibles.

La métropole orléanaise parmi les 22 métropoles et 2 grandes villes de référence : Aix-Marseille, Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Amiens, Angers. C'est le classement TOP 15, il correspond à l'objectif que ce sont fixés les élus.

Les spécificités métropolitaines : dans chacune des grandes thématiques les indicateurs mettent en avant les particularités du territoire et en proposent le suivi dans le temps.

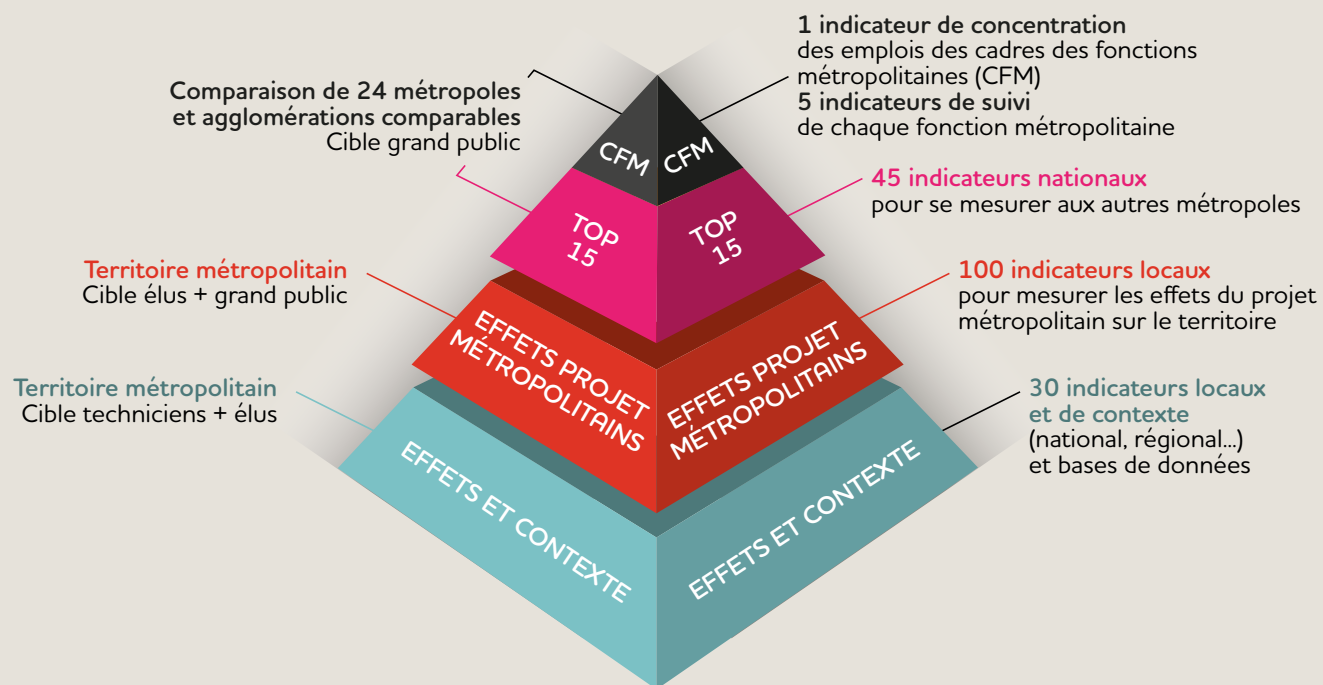
LIBÉRER L'ANALYSE EN MULTIPLIANT LES ANGLES DE LECTURE

L'observation est menée selon trois grandes thématiques qui participent de l'attractivité et au rayonnement. Nous vous invitons à la seconde lecture, puis à la troisième... à mettre en relation les contenus à l'intérieur des thématiques, puis des thématiques entre elles. L'attractivité économique n'est rien si le territoire n'offre pas les équipements, le cadre de vie... C'est sans doute l'équilibre de l'ensemble qui donne envie aux populations d'y rester ou de venir s'y installer.

LES 180 INDICATEURS

POUR QUELS PUBLICS ?

QUELS TYPES D'INDICATEURS ?



1.



DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

Le processus de métropolisation intègre des évolutions économiques. La concentration des emplois stratégiques en est un des marqueurs les plus significatifs. Elle témoigne d'un environnement économique dynamique et attractif aussi bien pour les entreprises que pour la population. Nous allons décrire et suivre dans le temps cet environnement. Afin de s'attacher à la compréhension de l'évolution de la situation locale, les variables proposées segmentent l'activité selon les caractéristiques du territoire. Au travers de ces chiffres nous en dessinons les forces et les faiblesses et la capacité d'y accueillir de l'emploi.

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

L'environnement économique général de la métropole, le dynamisme entrepreneurial et les pôles de compétitivité.

ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE

Les spécificités économiques en particulier les activités de service à haute valeur ajoutée, l'environnement universitaire et la R&D (Recherche et Développement).

RAYONNEMENT

Les offres touristiques, culturelles et sportives affiliées aux équipements métropolitains pour des activités sociales épanouies.

DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES & RAYONNEMENT

15 500 EMPLOIS STRATÉGIQUES DANS LA MÉTROPOLE ORLÉANAISE

Évolution de l'emploi des cadres des 5 grandes fonctions
métropolitaines (CFM) entre 2010 et 2015
(Source : INSEE Analyses Centre-Val de Loire n°55, juillet 2019. ©Topos)


15 500 CFM
ORLÉANS MÉTROPOLE

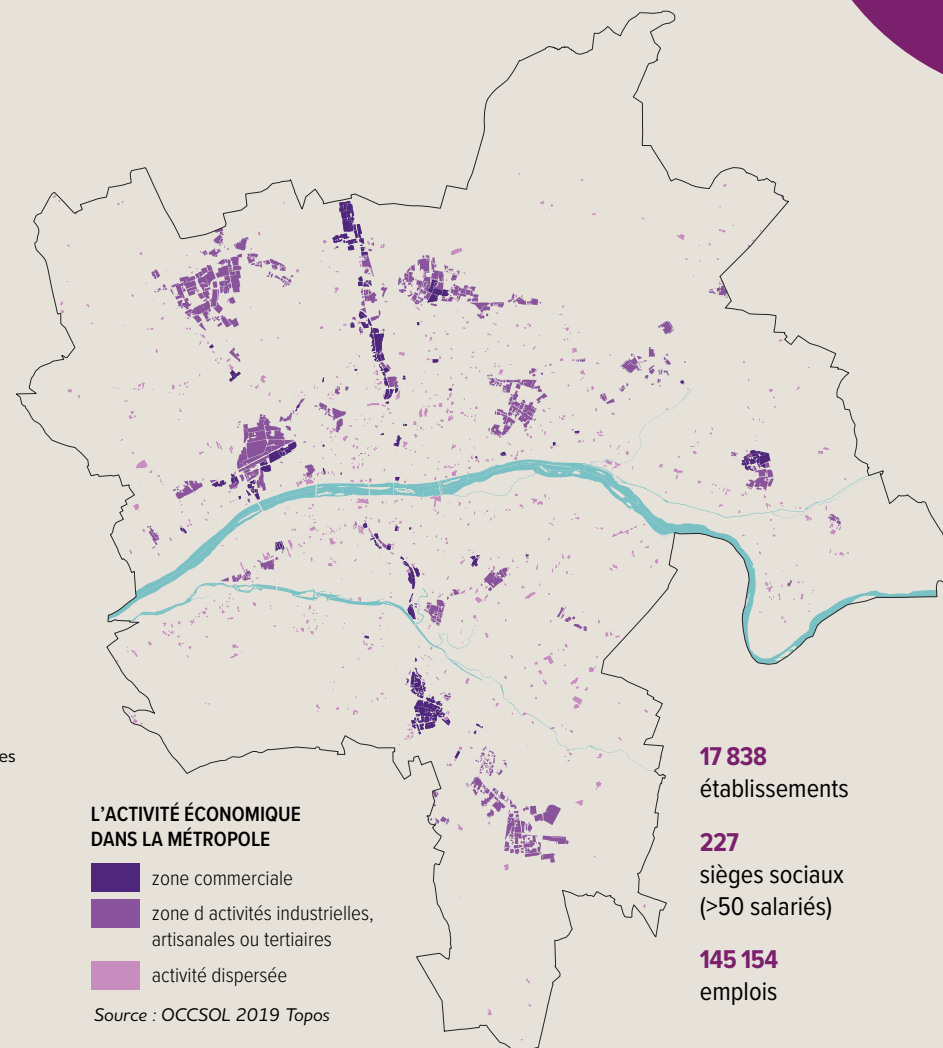
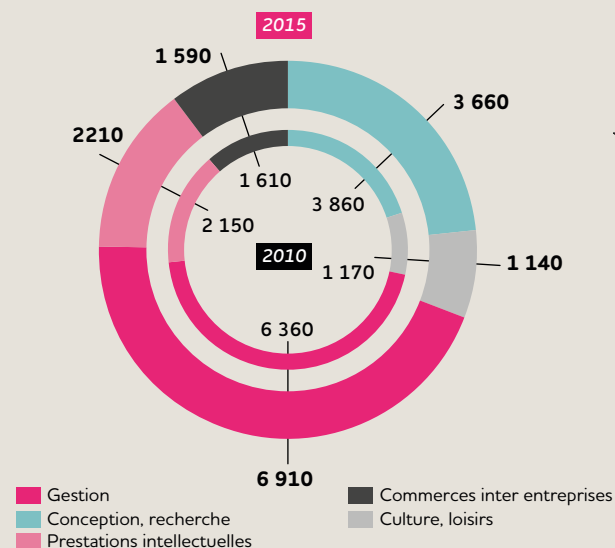

11 % DE CFM
DANS L'EMPLOI
TOTAL


3 350 CFM
RÉSIDENT DANS
LA MÉTROPOLE
ET TRAVAILLENT
EN DEHORS


+ 2,8 %
2010-
2015


1 650 CFM
VONT TRAVAILLER
EN ÎLE-DE-FRANCE


69 % DES CFM
TRAVAILLENT ET HABITENT
DANS LA MÉTROPOLE



17 838
établissements

227
sièges sociaux
(>50 salariés)

145 154
emplois

CONTEXTE

UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

Le taux de chômage Insee positionne la métropole au 5^e rang des 24 villes de référence.

Un taux de création d'entreprise en deçà d'une moyenne nationale élevée, mais un taux de survie qui positionne la métropole à la 9^e place du panel.

UNE TENDANCE POSITIVE SUR LES 5 À 7 DERNIÈRES ANNÉES

Cette première série d'indicateurs positionne la métropole orléanaise plutôt favorablement dans le contexte national : une évolution du nombre d'établissements positive, une relative stabilité du nombre d'emplois.

INDICE TOP 15

11^e rang

Évolution du nombre d'établissements

(Source : Insee REE, 2012/2017. ©Topos)



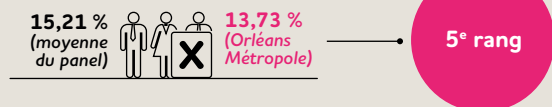
Évolution du nombre d'emplois

(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



Taux de chômage

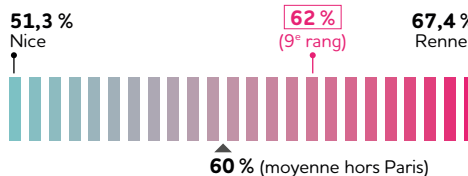
(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



Top 15

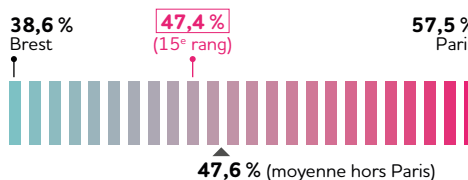
Taux de survie des entreprises

(Source : Insee Sine, 2015. ©Topos)
*À la zone d'emploi



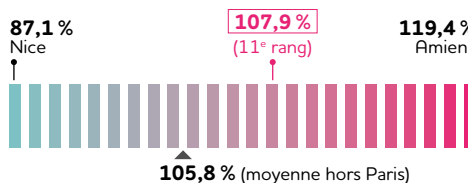
Part de sièges sociaux

(Source : Insee REE, 2018. ©Topos)



Concentration de l'emploi

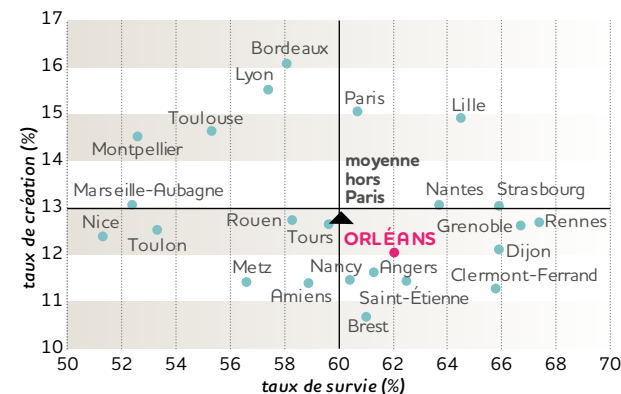
(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



Taux de création et de survie des entreprises

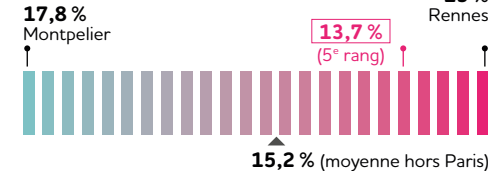
(Source : Insee REE, Insee Sine, 2015. ©Topos)

*À la zone d'emploi



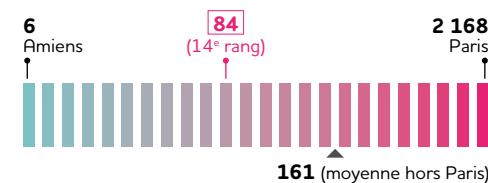
Taux de chômage Insee

(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



Nombre d'établissements adhérant aux pôles de compétitivité

(Source : DGE, 2015. ©Topos)

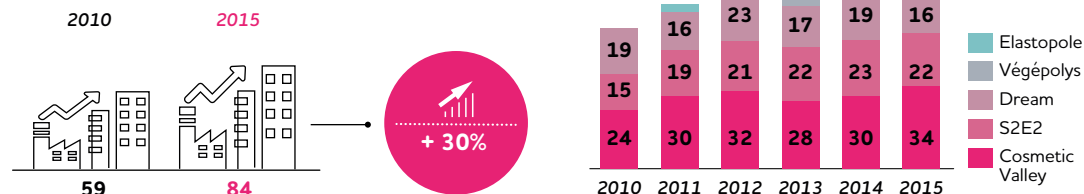


Orléans Métropole



**4 PÔLES
DE COMPÉTITIVITÉ
REPRÉSENTÉS SUR
LE TERRITOIRE EN 2015**

Évolution du nombre d'établissements adhérant à un pôle de compétitivité
(Source : DGE, 2015. ©Topos)

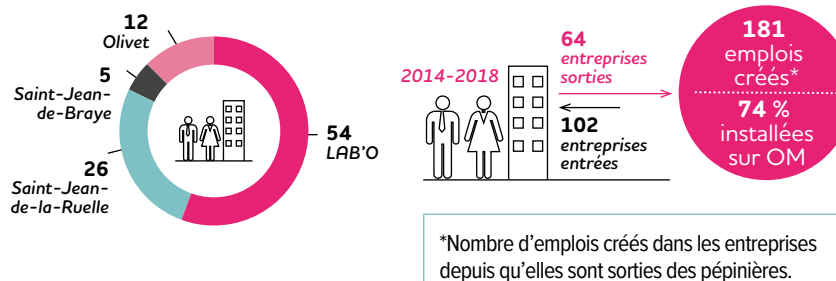


*Note méthodologique : Seules les 5 plus grosses zones d'emploi en nombre d'établissements adhérant à un pôle de compétitivité sont prises en compte.

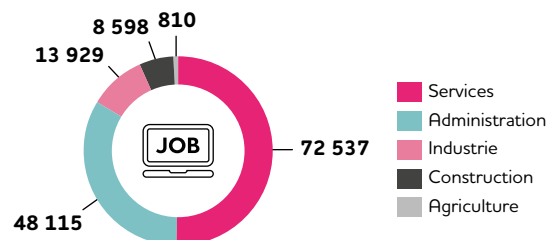
Entreprises créées entre 2012 et 2017
(Source : Insee REE, de 2012 à 2017. ©Topos)



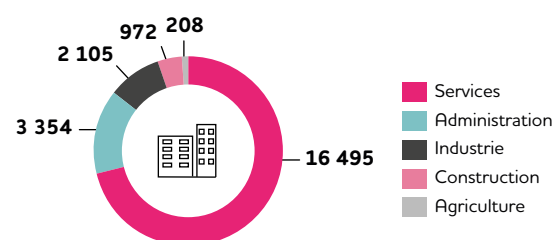
Entreprises en pépinières
(Source : Orléans Pépinières, rapport moral et financier 2018. ©Topos)



Répartition des emplois par grande typologie d'activité
(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



Répartition des établissements par grande typologie d'activité
(Source : Insee CLAP, au 31 décembre 2015. ©Topos)



DÉFINITIONS

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES :

Structure d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement de jeunes entreprises.

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ :

Destiné à favoriser l'innovation et des projets collaboratifs, il regroupe des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation autour d'une thématique ciblée et sur un territoire identifié.

Taux de survie des entreprises :

Proportion des entreprises créées en 2010 et toujours actives en 2015.

ZONE D'EMPLOI :

Espace géographique dans lequel la plupart des actifs résident et travaillent.

UNE MÉTROPOLE QUI JOUE SON RÔLE DE LOCOMOTIVE ÉCONOMIQUE

2/3 des entreprises créées dans la métropole sur les 5 dernières années.
102 entreprises accompagnées en pépinières.

DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ QUI MONTENT EN PUISSANCE

+30 % d'entreprises adhérentes en 5 ans.

UNE STRUCTURATION DE L'EMPLOI COHÉRENTE AVEC LE STATUT MÉTROPOLITAIN

50 % dans les commerces et services.
33 % dans l'administration.
10 % dans l'industrie.

CONTEXTE

UNE MAIN D'ŒUVRE ET DES EMPLOIS QUALIFIÉS

La métropole orléanaise occupe la 13^e position en emploi des CFM. Leur croissance est cependant moins rapide que chez ses concurrentes (+1,6 % contre +10 % en moyenne).

La formation a progressé avec +27 % d'étudiants en 5 ans, ce qui positionne la métropole au 1^{er} rang. Avec ses 20 000 étudiants, elle reste néanmoins la 2^e plus petite métropole étudiante du panel.

UN LÉGER RETARD EN RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

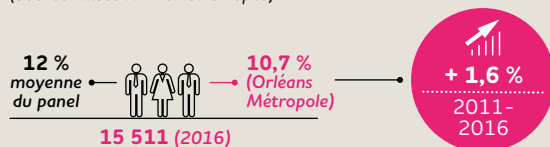
La production scientifique est peu développée avec seulement 24 brevets déposés en 2015. La métropole se classe ainsi 23^e.

INDICE TOP 15

13^e rang

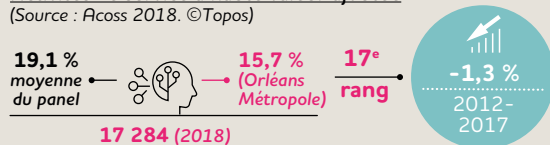
Emploi des cadres des fonctions métropolitaines (CFM)

(Source : Insee RP 2016. ©Topos)



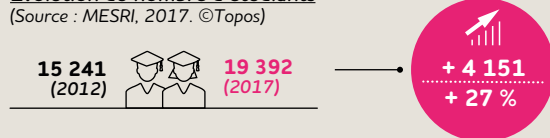
Activités de service à haute valeur ajoutée

(Source : Acoess 2018. ©Topos)



Évolution du nombre d'étudiants

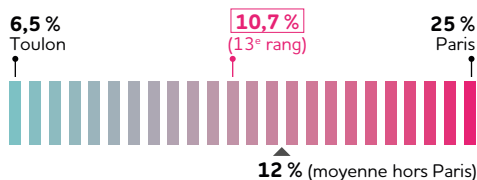
(Source : MESRI, 2017. ©Topos)



Top 15

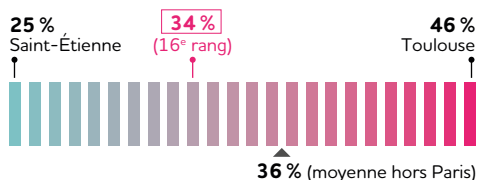
Part de l'emploi des CFM dans l'emploi total

(Source : INSEE RP, 2016. ©Topos)



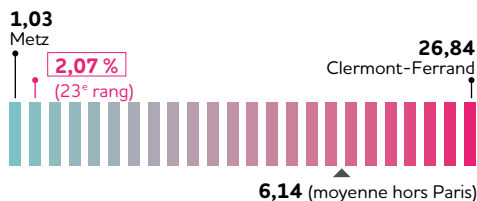
Population diplômée de l'enseignement supérieur

(Source : INSEE RP, 2016. ©Topos)



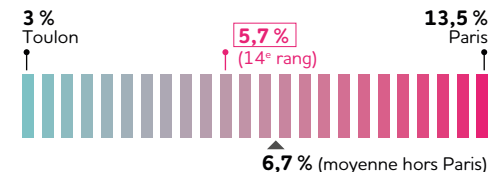
Brevets déposés pour 10 000 actifs occupés

(Source : Base INPI_MESRI, INSEE RP 2015. ©Topos)



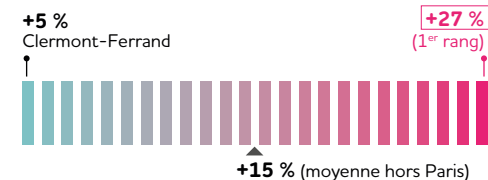
Part de l'emploi numérique dans l'emploi total

(Source : Acoess, 2018. ©Topos)



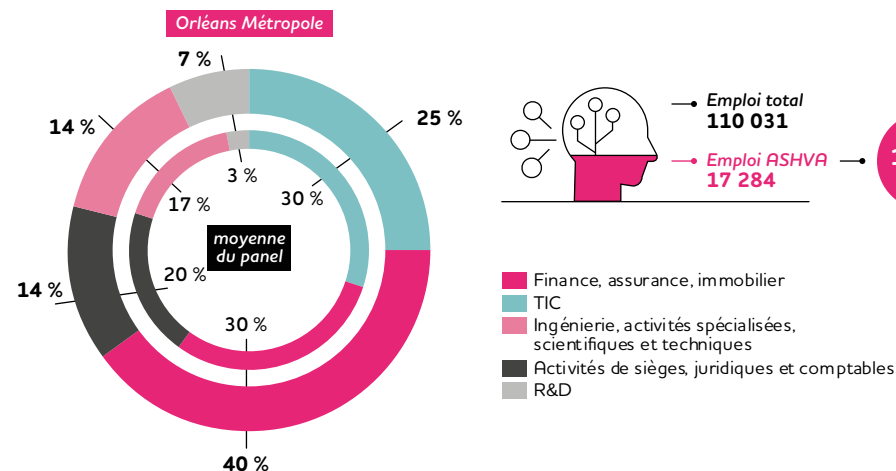
Évolution des effectifs étudiants (2012-2017)

(Source : MESRI, 2012/2017. ©Topos)

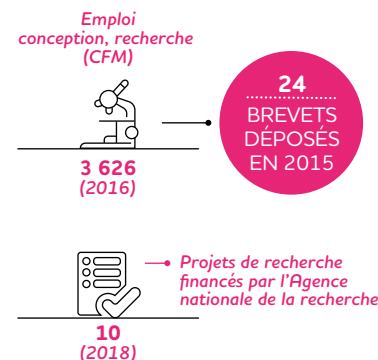


Orléans Métropole

Les activités de service à haute valeur ajoutée - (Source : Acoess 2018. ©Topos)



Recherche & Développement (R&D)
 (Source : Insee RP 2016 ; INPI 2015 ;
 DRRT Région Centre-Val de Loire 2018. ©Topos)



DÉFINITIONS

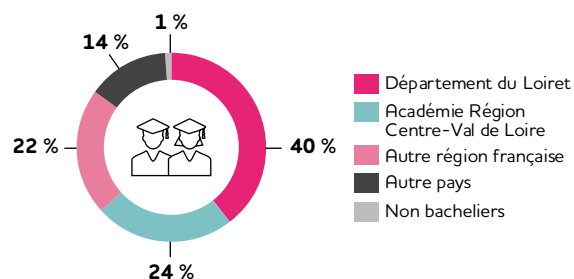
ACTIVITÉS DE SERVICE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE (ASHVA) :

Activités de prestations intellectuelles à destination des entreprises.

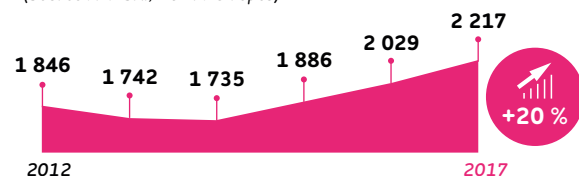
CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES (CFM) :

Emplois stratégiques pour assurer les fonctions et le rayonnement d'une métropole.

Provenance des étudiants - (Source : MESRI, 2017. ©Topos)

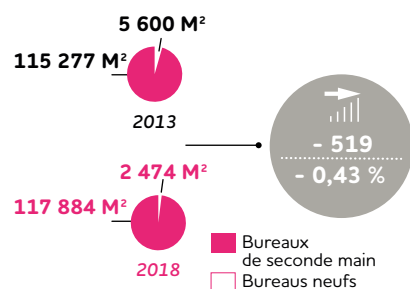


Évolution du nombre d'apprentis
 (Source : MESRI, 2017. ©Topos)



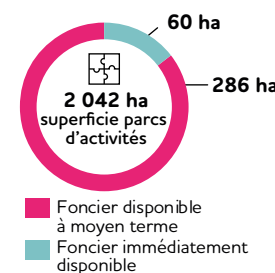
Marché foncier et immobilier - (Source : BNP Paribas Real Estate, Arthur Loyd Orléans, 2018. ©Topos)

Bureaux disponibles sur la métropole

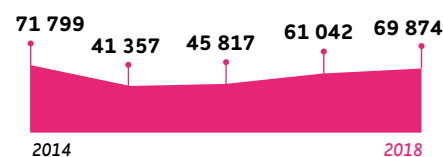


Foncier d'activité

Source : Loire&OrléansÉco, 2019



Évolution des transactions d'immobilier de bureaux (en m²)



Les données sur l'immobilier tertiaire sont des données partielles. Elles seront consolidées ultérieurement au travers d'un observatoire de l'immobilier tertiaire qui permettra la comparaison aux autres métropoles.

UNE MÉTROPOLÉ ORLÉANAISE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

9^e rang sur la part d'emploi des ASHVA dans l'emploi total (16 %).

Une surreprésentation des activités financières, d'assurance et immobilières en comparaison des autres métropoles. Un léger déficit dans les activités de TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

4^e rang métropolitain en R&D (Recherche et Développement).

VERS UNE PROFESSIONNALISATION DE LA FORMATION

+ 20 % d'étudiants en apprentissage entre 2012 et 2017.

65 % des étudiants de l'enseignement supérieur recrutés dans le bassin régional.

UN MARCHÉ IMMOBILIER ET FONCIER MODÉRÉ

Une stabilité des transactions de bureaux. 2 % de neufs dans le stock de bureaux immédiatement disponible.

CONTEXTE

UNE MÉTROPOLE SPORTIVE

Avec ses 136 sportifs de haut niveau, la métropole occupe le 7^e rang dans le classement métropolitain. Le territoire bénéficie par ailleurs de 16 structures d'entraînement reconnues pour accompagner le perfectionnement et la formation des jeunes sportifs locaux.

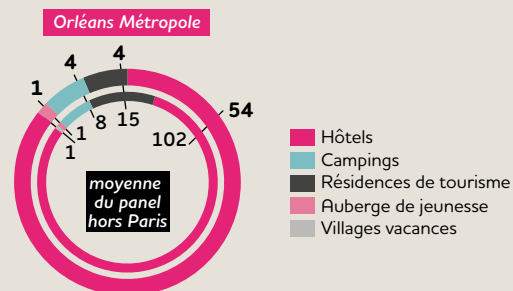
UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE

La métropole compte 7 équipements dits «métropolitains», qui la classent au 1^{er} rang. Si l'offre d'équipements se situe dans la moyenne des métropoles, le nombre de professionnels des arts et du spectacle est en-deça avec 1,06 artistes pour 1 000 actifs.

INDICE TOP 15

12^e rang

Hébergements touristiques - (Source : Insee-DGE 2016. ©Topos)



Sport de haut niveau

(Source : Ministère des sports, Liste ministérielle des sportifs de haut niveau, structures PPF, 2019. ©Topos)



138
Sportifs de haut niveau
.....
16 structures d'entraînement PPF

Culture - (Source : DEPS, Ministère de la culture, 2017 ; Insee RP 2016. ©Topos)



39
Équipements culturels
.....
dont **9** équipements métropolitains

Top 15

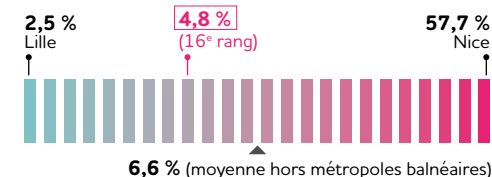
Nuitées touristiques

(Source : Insee, CRT, DGE. ©Topos)



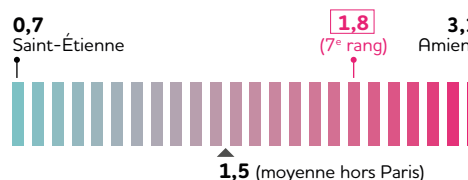
Données à venir

Taux de fonction touristique - (Source : Insee RP, DGE, 2016. ©Topos) *Métropoles balnéaires : Nice et Toulon



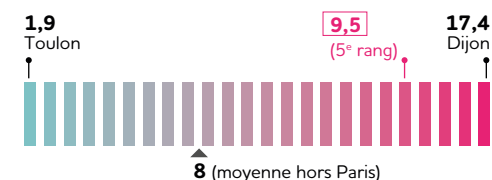
Sportifs de haut niveau pour 1 000 licenciés

(Source : Liste ministérielle, Ministère des sports 2019, Insee RP 2016. ©Topos)



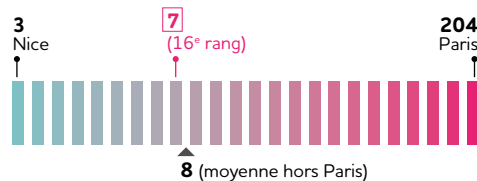
Jeunes sportifs en structure PPF pour 1 000 licenciés sportifs de moins de 20 ans

(Source : PPF, Ministère des sports, 2019. ©Topos)



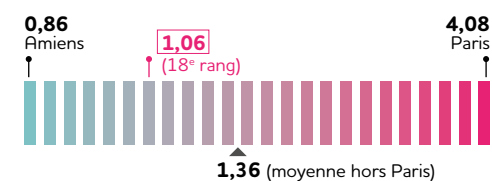
Équipements culturels métropolitains

(Source : DEPS, Ministère de la culture, 2017. ©Topos)



Professionnels des arts et du spectacle pour 1 000 actifs

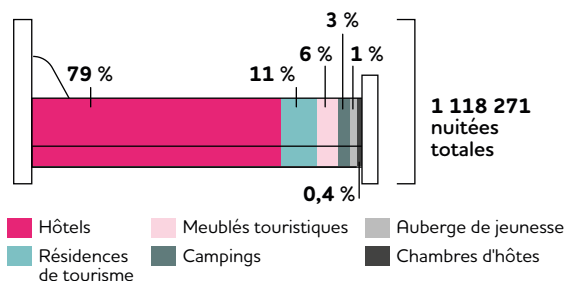
(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)
*À la zone d'emploi



Orléans Métropole

Nuitées touristiques en 2018

(Source : Orléans Métropole, Taxe de séjours, 2018. ©Topos)



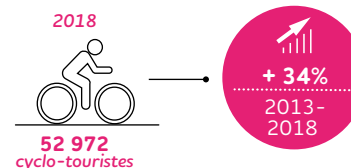
Nuitées touristiques - (Source : Orléans Métropole, 2013, 2018. ©Topos)



Taux d'évolution du nombre de nuitées
Durée moyenne d'un séjour
Évolution du nombre de touristes étrangers

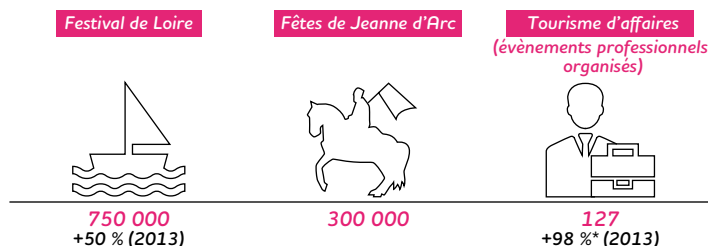
Fréquentation Loire à vélo

(Source : Tourisme Centre Loire, 2013, 2018. ©Topos) *Compteur de Mareaux-aux-Près



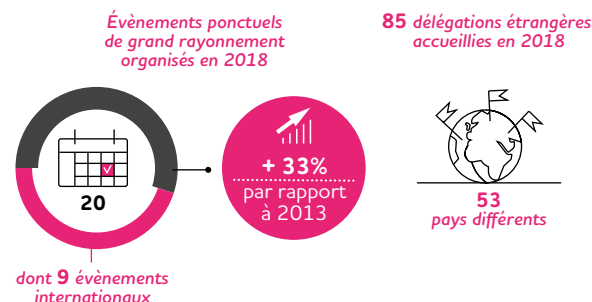
Événements touristiques en nombre de visiteurs

(Source : Orléans Métropole 2019. ©Topos) *En 2013, le centre de conférence a fait l'objet d'une rénovation et n'a pu accueillir des événements que 4 mois dans l'année



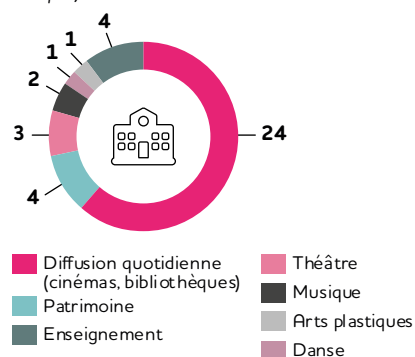
Événements sportifs métropolitains

(Source : BD Manifestations sportives, Orléans Métropole, 2018. ©Topos)



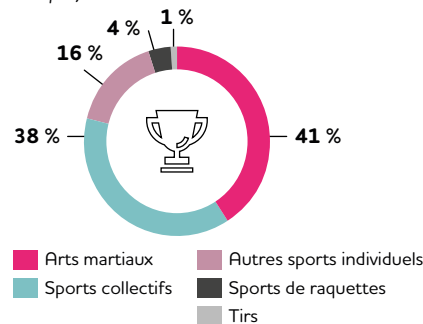
Équipements culturels par discipline

(Source : DEPS, Ministère de la culture, 2017. ©Topos)



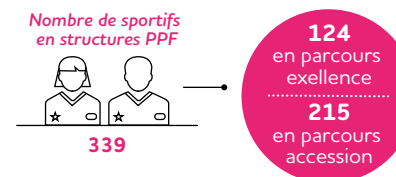
Sportifs de haut niveau par fédération

(Source : Liste ministérielle, Ministère des sports, 2019. ©Topos)



Structures d'entraînement

(PPF, Ministère des sports, 2019. ©Topos)



DÉFINITIONS

ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE RANG MÉTROPOLITAIN

Équipements culturels nationaux et régionaux répertoriés par le ministère de la Culture. Sont donc exclus les lieux de « diffusion quotidienne » et de rayonnement local : cinémas, lieux de lecture, conservatoires communaux et départementaux, musées et patrimoine remarquable.

PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

Projet sportif national de chaque fédération visant à accompagner le développement du haut niveau. Les structures d'entraînement PPF sont de deux natures : « Excellence » pour les sportifs de haut niveau et « Accession » pour la détection et le perfectionnement des futurs sportifs de haut niveau.

TAUX DE FONCTION TOURISTIQUE

Indique la capacité d'un territoire à accroître sa population en période touristique. C'est le rapport entre le nombre de lits (en hôtels, campings et résidences secondaires) et le nombre d'habitants.

UNE MÉTROPOLE QUI RAYONNE SUR LA SCÈNE NATIONALE ET INTERNATIONALE

18 salons grand public accueillis, regroupant plus de 182 000 visiteurs et en moyenne 182 exposants.

+33 % d'événements sportifs organisés entre 2013 et 2018, qui ont permis d'accueillir 85 délégations étrangères provenant de 53 pays différents.

UNE DESTINATION TOURISTIQUE À POTENTIEL

1 118 271 nuitées dépensées dans des hébergements touristiques en 2018 (-4 % en un an), dont 80 % en hôtellerie.

3 227 chambres ou unités d'hébergements, soit 59 % de moins que l'offre moyenne dans les métropoles (hors Paris).

2.



SERVICES DE PROXIMITÉ

L'attractivité d'un territoire réside aussi dans l'offre de services et son accessibilité au plus grand nombre. Le processus de métropolisation est observé au travers de l'évolution de cette offre dans trois thématiques. L'évolution de l'accessibilité est évaluée selon un rapport de distance des populations à cette offre. La disponibilité rapportée au nombre d'habitants fait également l'objet de ce suivi.

HABITAT

La possibilité de se loger dans le territoire selon la taille et le revenu des ménages et les logements qui leurs sont proposés.

MOBILITÉ

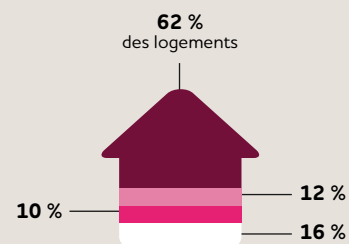
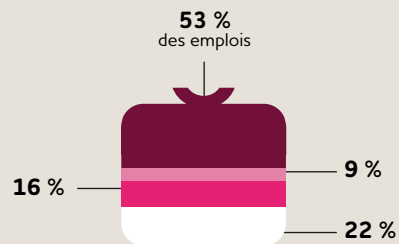
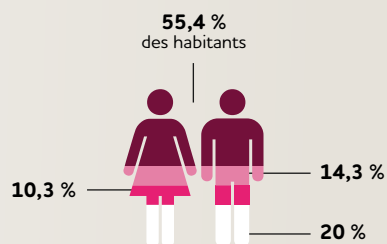
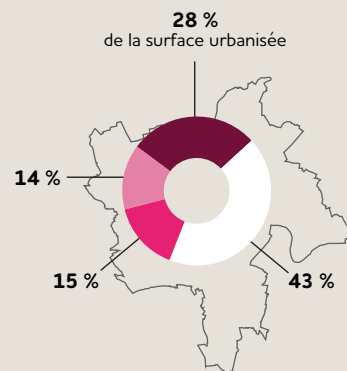
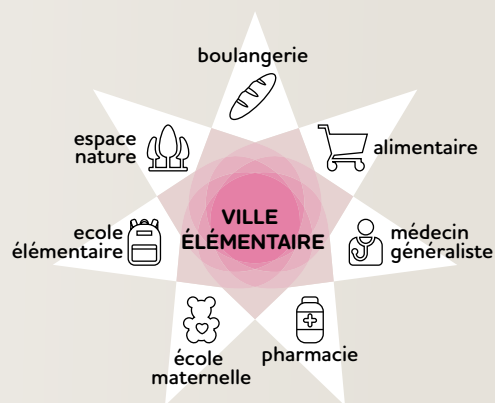
La performance de la relation du territoire métropolitain aux autres métropoles et la facilité de s'y déplacer... dans le respect du développement durable.

ÉQUIPEMENT

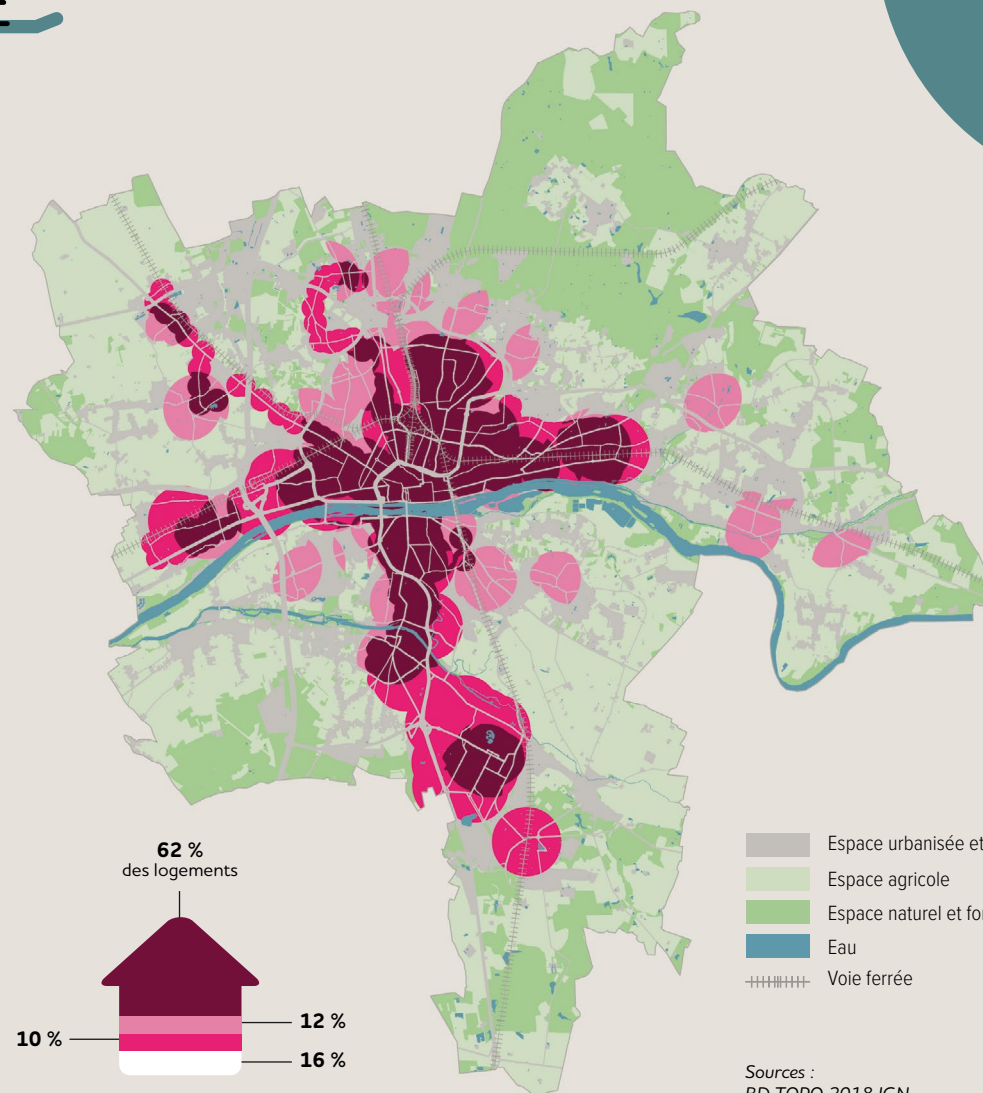
L'offre d'équipements de proximité, santé, loisirs, commerces, enseignements... La répartition des populations du plus proche au plus éloigné, les associations pour les guider dans leurs pratiques.

SERVICES DE PROXIMITÉ

157 000 HABITANTS PROCHES
DE L'OFFRE DE SERVICES LA PLUS DENSE



Ville des proximités (mobilités + élémentaire)
 Ville des mobilités (uniquement)
 Ville élémentaire (uniquement)
 En dehors



Sources :
 BD TOPO 2018 IGN.
 Surface urbanisée : OCCSOL 2016 Topos
 Logements et habitants localisés :
 POPESTIM 2013 Topos
 Emplois localisés à l'intersection :
 2014 PITNEY BOWES

CONTEXTE

SE LOGER AISÉMENT À UN PRIX ABORDABLE

Le marché immobilier local est globalement peu tendu. La métropole orléanaise affiche un prix moyen au m² très abordable (1 824€ pour un T3 dans l'ancien).

Les ménages modestes ont un accès plus rapide à un logement social que la moyenne métropolitaine. Le ratio est d'un logement attribué pour trois demandes enregistrées.

UNE DYNAMIQUE DE PRODUCTION POSITIVE

Avec près de 10 000 logements construits entre 2012 et 2017, la métropole orléanaise affiche un rythme annuel moyen de 1 622 logements produits, soit +11% sur la période. Cette dynamique est cependant inférieure à la moyenne des métropoles (22 500 logements supplémentaires, +33 % entre 2012 et 2017).

INDICE TOP 15

11^e rang

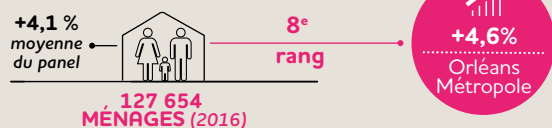
Nombre moyen de personnes par ménage

(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



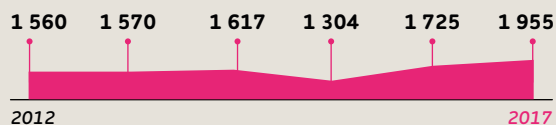
Évolution du nombre de ménages entre 2011 et 2016

(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



Logements commencés à Orléans Métropole

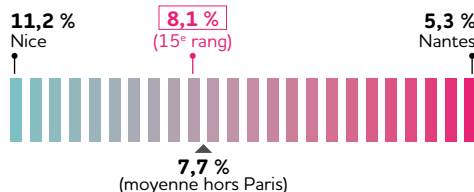
(Source : Sit@del2 2012-2017, données en date réelle. ©Topos)



Top 15

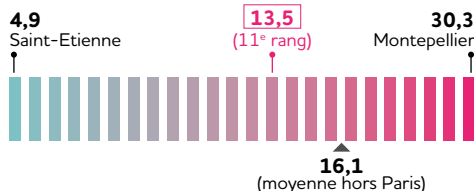
Part de logements vacants

(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



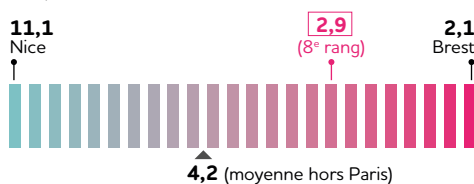
Logements commencés pour 1 000 ménages

(Source : Sit@del2, Insee RP, 2016. ©Topos)



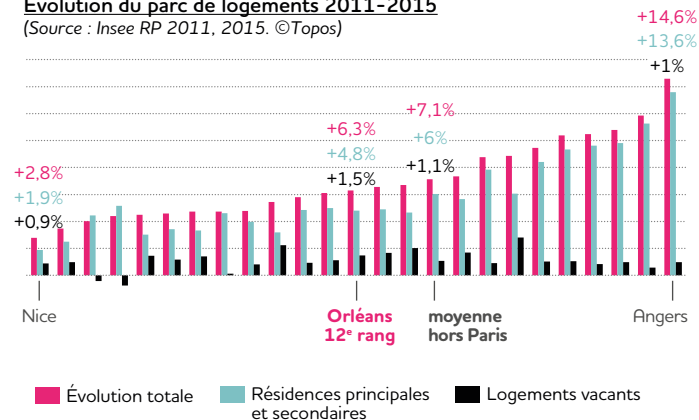
Indice de pression du parc social

(Source : SNE, 2017. Traitements Fnau, Observ'agglo 2018. ©Topos)



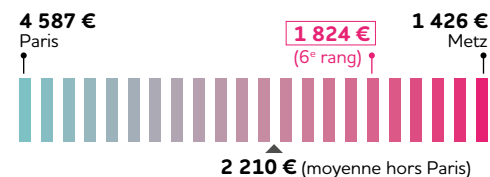
Évolution du parc de logements 2011-2015

(Source : Insee RP 2011, 2015. ©Topos)



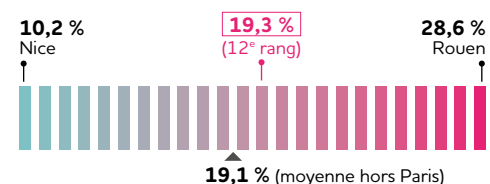
Prix moyen au m² d'un appartement T3

(Source : DVF, 2017. ©Topos. *Absence de données pour Strasbourg et Metz)



Part de logements sociaux dans le parc total

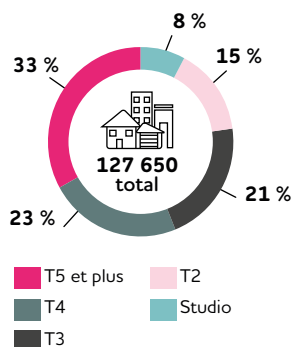
(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



Orléans Métropole

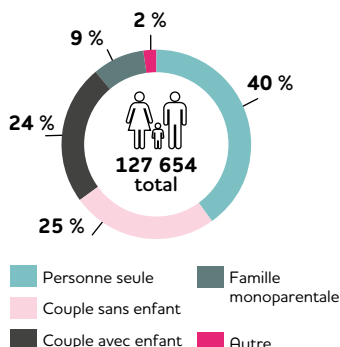
Typologie des résidences principales

(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



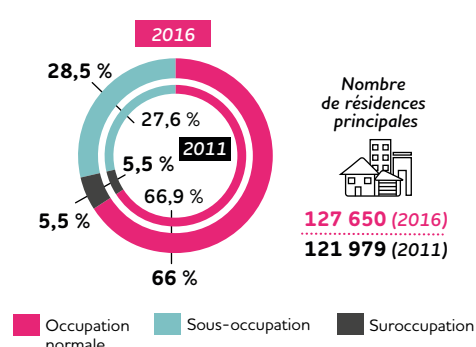
Typologie des ménages

(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



Occupation des résidences principales

(Source : FD logement, Insee RP, 2016. ©Topos)



DÉFINITIONS

LOGEMENT VACANT :

Logement inoccupé proposé à la vente ou à la location, en attente d'occupation, en cours de succession ou gardé vacant par le propriétaire, quelque soit la durée de la vacance.

MÉNAGE :

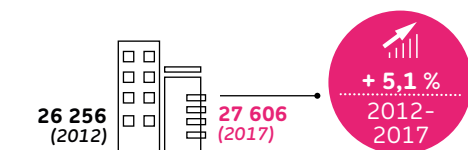
Ensemble des occupants d'un même logement.

INDICE DE PRESSION DU PARC SOCIAL :

Nombre de demandes de logement social pour une attribution. Mesure la capacité des métropoles à répondre aux besoins des ménages modestes.

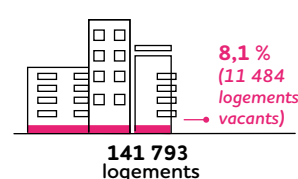
Évolution du nombre de logements sociaux

(Source : Sdes, RPLS, 2012-2017. ©Topos)



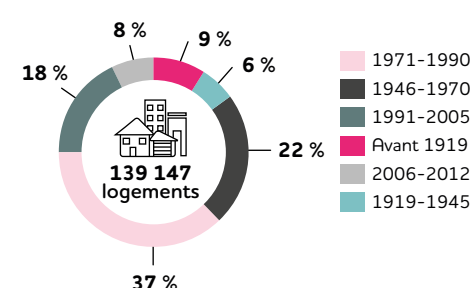
Taux de vacance des logements

(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



Ancienneté du parc de logements

(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



Évolution des prix de vente sur le marché métropolitain

(Source : DV3F. ©Topos)



Logement-type vendu en 2016

(Source : DV3F. ©Topos)



UNE PARTIE DU PARC DE LOGEMENTS INADAPTÉE AUX BESOINS

56 % du parc est constitué de grands logements (4 pièces ou plus), alors que 65 % des ménages sont composés d'une ou deux personnes. Le desserrement des ménages entraîne un phénomène de sous-occupation des résidences principales (+8 % en 5 ans).

8,1 % des logements sont inoccupés en 2016, contre 7,1 % en 2011. Le plus fort taux de logements vacants se trouve dans les appartements construits avant 1945, avec 19 % de logements inoccupés.

CONTEXTE

UNE PRÉDOMINANCE DES DÉPLACEMENTS AUTOMOBILES

La part de l'automobile dans les déplacements domicile-travail est stable sur les cinq dernières années (72 %). Elle est supérieure de 5 points à la moyenne des métropoles.

La fréquentation des transports en commun reste faible (19^e rang) malgré une offre excellente (6^e métropole en kilomètres de lignes par habitant). La circulation automobile est très fluide en comparaison des autres métropoles.

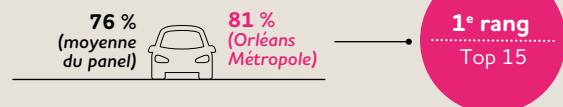
UNE CONNEXION AUX AUTRES MÉTROPOLIS PAR LA ROUTE PLUS QUE PAR LE RAIL

Au centre de la France, Orléans est très bien connectée aux autres métropoles par le réseau routier. En revanche, le réseau ferré n'apporte pas de gain de temps significatif. En effet, de nombreuses liaisons nécessitent des correspondances pour rejoindre le réseau à grande vitesse.

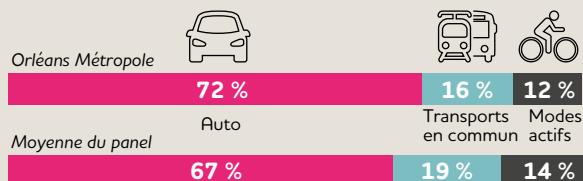
INDICE TOP 15

18^e rang

Taux d'équipements automobile moyen des ménages
(Source : Insee SRCV-Silc, 2016. ©Topos)



Modes de transport pour se rendre au travail
(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



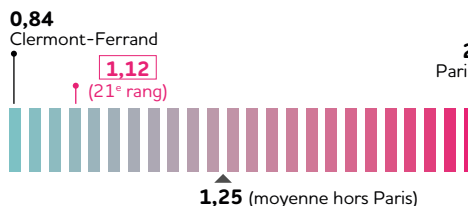
Top 15

Connexions inter-métropoles

Indice de vitesse du train par rapport à la route

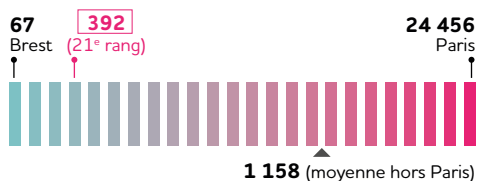
(Source : Sncf, Google Maps, 2019. ©Topos)

* Lecture : À Orléans, la connexion entre les métropoles en train est 1,12 fois plus rapide que par la route.



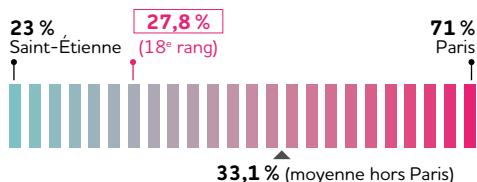
Voyages en train par an et par habitant

(Source : SNCF, Insee RP, 2017. ©Topos)



Part des modes alternatifs à l'automobile pour aller travailler

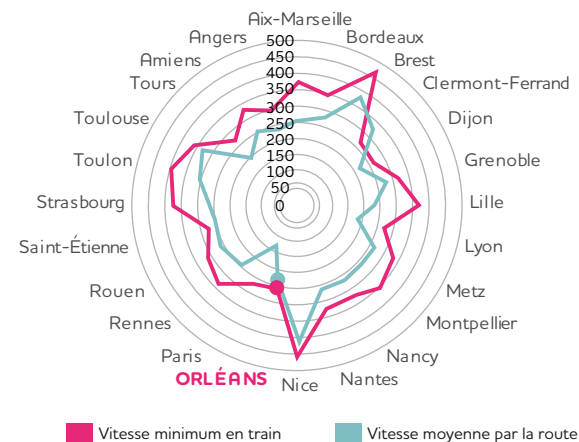
(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



Connexions inter-métropoles

Performance du réseau routier et ferré

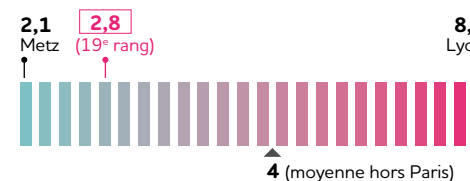
(Source : Sncf, Google Maps, 2019. ©TOPOS 2019)



Fréquentation des transports en commun

Nombre de voyageurs par km de lignes

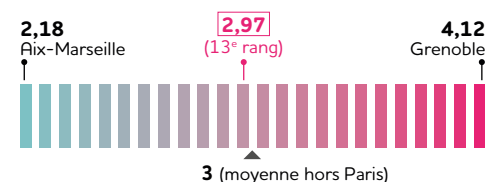
(Source : CEREMA, 2016. ©Topos) *Classement hors Paris



Climat vélo

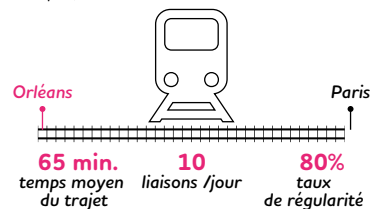
(Source : FUB, baromètre des villes cyclables, 2019. ©Topos)

*Uniquement sur les villes centres. La notation est sur 6

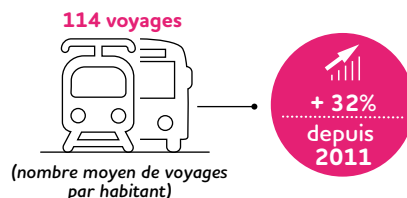


Orléans Métropole

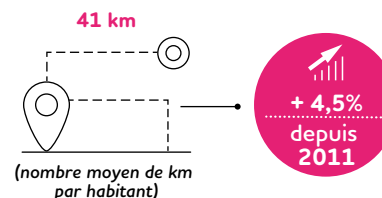
Train Orléans-Paris - (Source : SNCF, 2017. ©Topos)



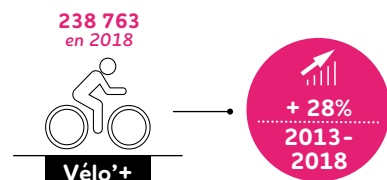
Fréquentation des transports en commun en 2016 - (Source : CEREMA 2001, 2016. ©Topos)



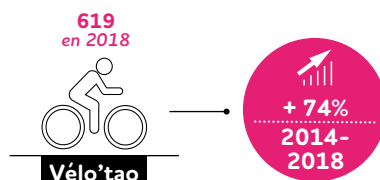
Offre des transports en commun en 2016 (Source : CEREMA 2001, 2016. ©Topos)



Utilisation des vélos en libre-service (Source : Keolis, 2013, 2018. ©Topos)



Service Vélo'tao (location longue durée) (Source : Keolis, 2013, 2018. ©Topos)



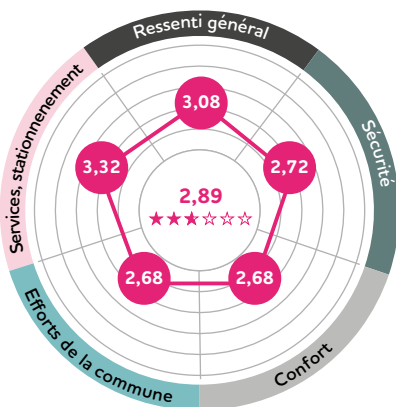
Linéaire cyclable (Source : Orléans Métropole. ©Topos)



Climat vélo en 2019

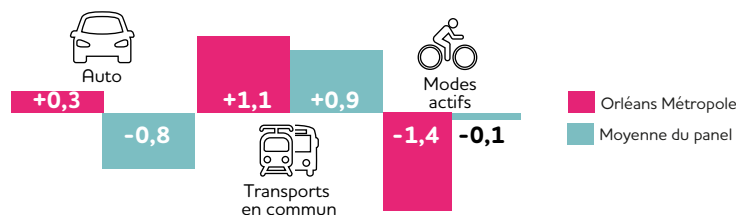
(Source : FUB, baromètre des villes cyclables, 2019. ©Topos)

*Données disponibles uniquement sur Fleury-les-Aubrais, Olivet, Orléans, SaintJean-de-Braye et Saran



Évolution des parts modales entre 2011 et 2016

(Source : Insee RP, 2016. ©Topos) *En points de pourcentage



Temps perdu dans les embouteillages en heure de pointe pour un trajet de 30 min - (Source : TomTom, 2018. ©Topos)



*Temps supplémentaire généré par une circulation en heure de pointe en comparaison à une heure de trajet en heure creuse.



DÉFINITIONS

MODES ACTIFS :

La marche et le vélo sont des « modes actifs », par opposition aux modes de transports motorisés, qui nécessitent un apport d'énergie extérieur.

PART MODALE :

Mode de déplacement principal utilisé pour se rendre sur son lieu d'activité.

UN CLIMAT VÉLO FAVORABLE

13^e métropole cyclable. La pratique du vélo se développe comme en atteste le succès des services de location de vélo (Vélo'+ et VéloTAO).

La diminution de la marche à pied comme mode de déplacement (-1,4 points de pourcentage) fait chuter la part modale des actifs pour se rendre au travail.

LES TRANSPORTS EN COMMUN DE PLUS EN PLUS PLÉBISCITÉS

+32 % de fréquentation sur le réseau bus et tram. 6^e meilleure métropole en termes d'offre de transports en commun par habitant (+4,5 % entre 2011 et 2016).

CONTEXTE

UNE OFFRE DE PROXIMITÉ MOINS DENSE QU'AILLEURS

La métropole compte moins de 5 000 équipements de proximité sur son territoire. Classée au 23^e rang, l'offre orléanaise est moins étoffée que la majorité des métropoles et évolue moins vite.

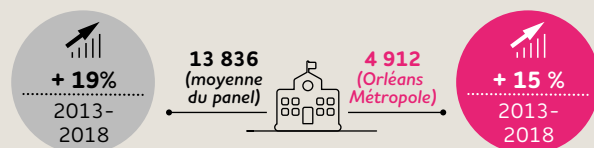
UNE OFFRE MÉDICALE FRAGILE

Avec moins d'un médecin généraliste pour 1 000 habitants, la métropole orléanaise occupe la dernière position du classement. L'offre de santé de proximité a néanmoins progressé de 7,3 % entre 2013 et 2018. L'offre médicale se structure sur le territoire orléanais, où plus d'un médecin généraliste sur deux exercent en regroupement.

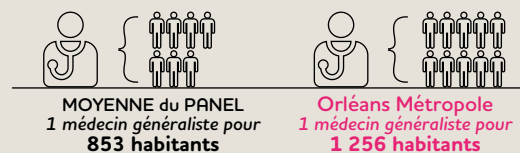
INDICE TOP 15

17^e rang

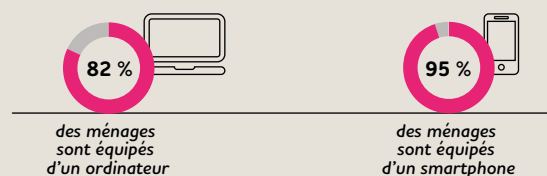
Équipements de proximité - (Source : Insee BPE, 2017. ©Topos)



Offre de soin - (Source : Insee BPE, Insee RP, 2017. ©Topos)



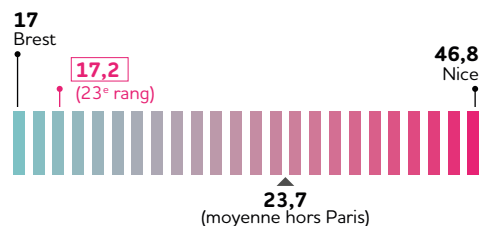
Équipements numériques - (Source : Insee SRCV-Silc, 2018. ©Topos)



Top 15

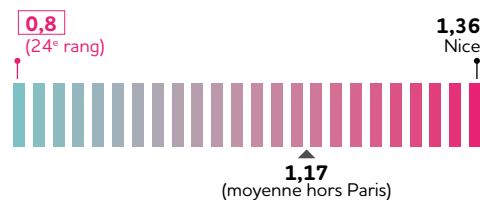
Équipements de proximité pour 1 000 habitants

(Source : Insee BPE, 2018. ©Topos)



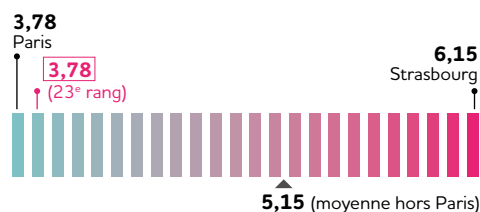
Médecins généralistes pour 1 000 habitants

(Source : Insee BPE, Insee RP, 2017. ©Topos)



Accessibilité potentielle localisée

aux médecins généralistes - (Source : DREES 2016, FNAU observ'agglom 2018. ©Topos)



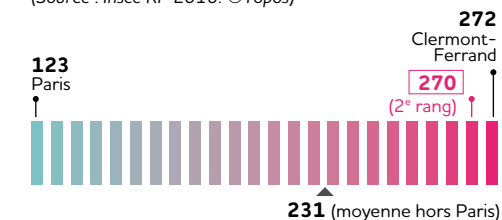
Nombre d'associations pour 1 000 habitants

(Source : Répertoire national des associations. ©Topos)



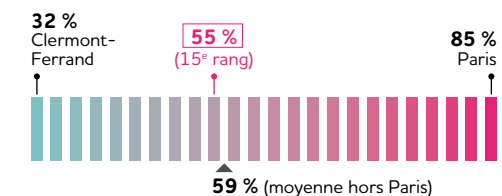
Licenciés sportifs pour 1 000 habitants

(Source : Insee RP 2016. ©Topos)



Couverture numérique en très haut débit

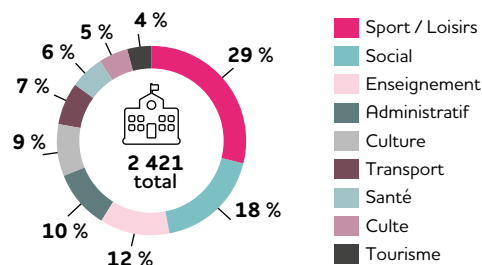
(Source : ARCEP 2018. ©Topos)



Orléans Métropole

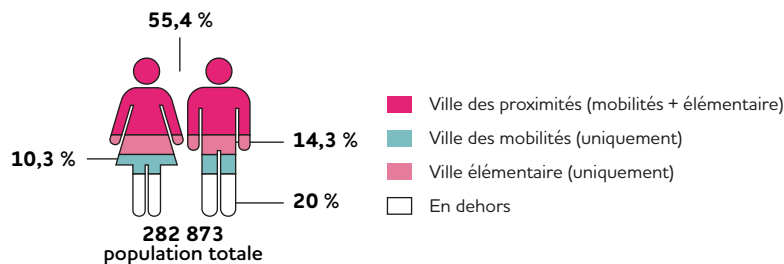
Équipements de proximité

(Source : BD équipements 2019. ©Topos)



Population vivant dans la ville des proximités

(Source : Villes des proximités 2019. Insee RP 2016. ©Topos)



DÉFINITIONS

EQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ :

La base permanente de équipements de l'Insee rassemble les équipements, commerces et services de proximité (dont artisanat, offre de soin, écoles...). C'est la base retenue pour l'indicateur Top 15.

La base de données équipements Topos retient uniquement les équipements publics ou d'intérêt public. Cette base locale est plus détaillée que la nationale.

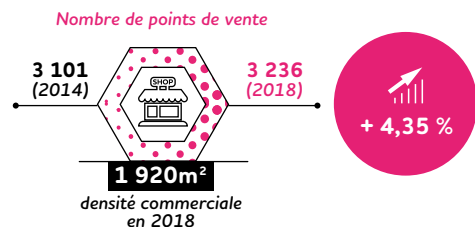
ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE (APL) :

Indicateur de mesure de l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours.

DENSITÉ COMMERCIALE :

Surface de vente en m² pour 1 000 habitants.

Offre commerciale - (Source : Observatoire du commerce des CCI du Centre-Val de Loire, 2014, 2018. ©Topos)



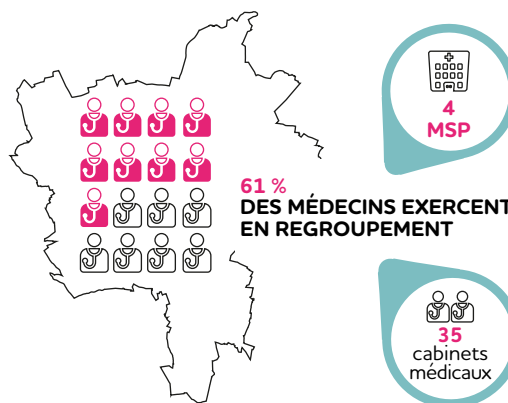
Répartition des associations par objet social

(Source : Répertoire national des associations. ©Topos)

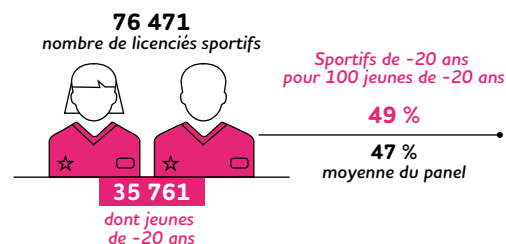


Médecins en regroupement - (Source : Observatoire de la santé Topos. ARS 2018)

* MSP = Maison de santé pluridisciplinaire



Pratique sportive - (Source : Insee RP 2016. ©Topos)



DES ÉQUIPEMENTS AU PLUS PROCHE DES HABITANTS

55 % des habitants de la métropole vivent à moins de 900 mètres des équipements et services de proximité (y compris transports en commun et espaces verts). Plus de 3 200 commerces (+4,4 % en 4 ans).

UN TISSU SPORTIF DENSE

2^e rang au classement des métropoles en sport amateur, la pratique sportive est très développée sur la métropole. Près d'un jeune sur deux pratique un sport en club.

3.



CADRE DE VIE

La proposition d'un environnement naturel, sain et de proximité faite par un territoire est fondamentale pour garder sa population et attirer de nouveaux habitants. De même l'accompagnement social qu'il met en œuvre garantit aux populations actuelles et futures une offre solidaire pour un environnement social serein. Le processus de métropolisation se mesure à l'aune de l'évolution des aménités que les collectivités développent dans ces domaines.

ENVIRONNEMENT

L'offre d'espaces de nature et de nature en ville... L'offre d'une agriculture de proximité et d'une agriculture biologique... L'offre d'une énergie décarbonée au travers du suivi de la consommation et de la production énergétiques...

SOCIO-DÉMOGRAPHIE

Les évolutions des populations, leur répartition par âge, leur répartition dans l'emploi... Les revenus des ménages, l'offre sociale et ses répercussions en matière de scolarisation, d'accompagnement des familles et des populations les plus fragiles...

CADRE DE VIE

**13 400 HA D'ESPACES DE NATURE
DONT 1 600 HA DE NATURE EN VILLE**

Densité des espaces de nature

(Source : Occupation du sol, 2020. ©Topos)



483 M²

**D'ESPACES DE NATURE
PAR HABITANT**

Accessibilité des espaces verts

(Source : Ville des proximités, 2019. ©Topos)



Qualité de l'air

(Source : ATMO, 2019. ©Topos)



341 jours sur 365

**OÙ LA QUALITÉ
DE L'AIR EST BONNE**

Les points de vente en circuit court

(Source : Orléans Métropole, CA 45, 2019. ©Topos)



50

**PRODUCTEURS PRATIQUENT
LA VENTE DIRECTE**

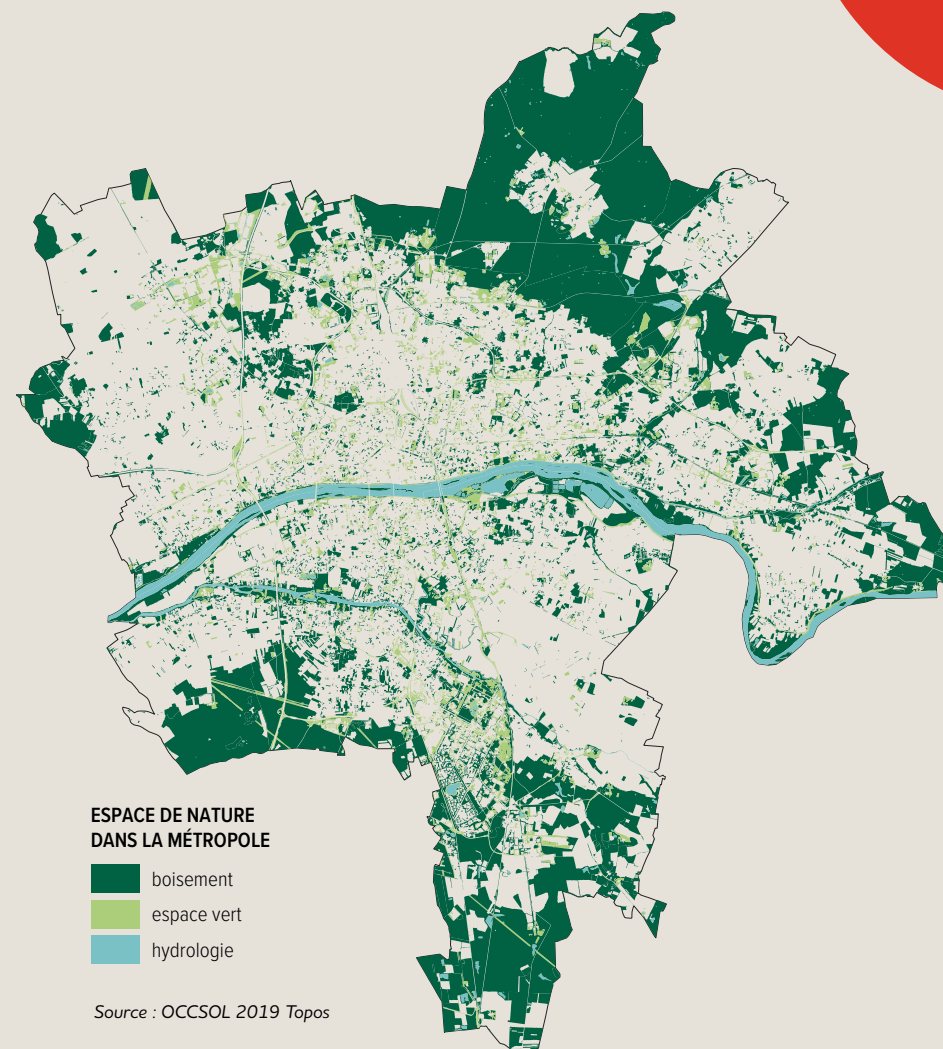
Linéaire sentier pédestre

(Source : Observatoire de la biodiversité, Topos. Orléans Métropole 2019. ©Topos)



472 KM

DE SENTIER PÉDESTRE



CONTEXTE

UNE MÉTROPOLE VERTE

La métropole orléanaise consomme moins d'espaces naturels, agricoles et forestiers que la plupart des métropoles (10^e rang). Elle se compose de 71 % d'espaces naturels et agricoles, selon l'analyse plus détaillée de l'occupation du sol.

UNE MÉTROPOLE ENGAGÉE DANS LA CONVERSION BIO

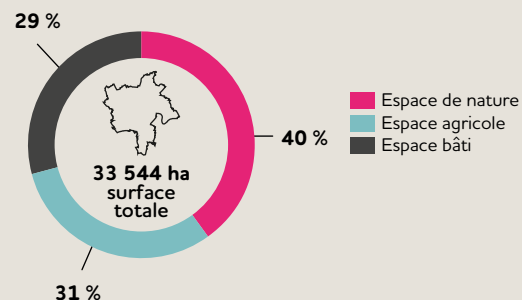
N°1 en évolution des surfaces bio exploitées, le territoire orléanais a vu ses exploitations doubler en 5 ans. Les superficies restent cependant bien inférieure et le positionne au 19^e rang métropolitain.

INDICE TOP 15

9^e rang

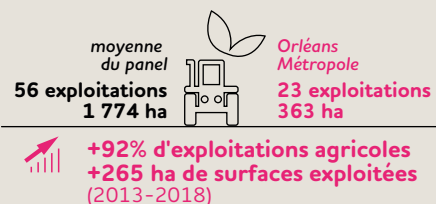
Occupation du sol en 2016

(Source : Occupation du sol, 2016. ©Topos)



Exploitations agricoles bio

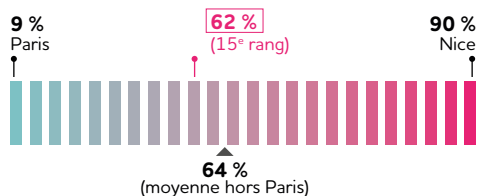
(Source : Agence bio, 2013, 2018. ©Topos)



Top 15

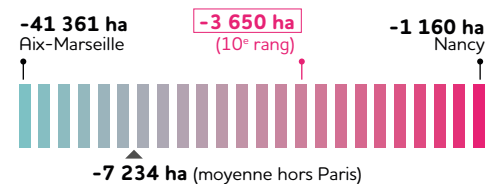
Part d'espaces naturels, agricoles et forestiers

(Source : Corine Land Cover, 2018. ©Topos)



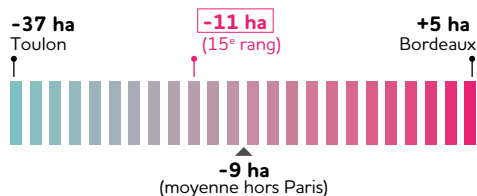
Rythme de consommation annuel des espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2012 et 2018

(Source : Corine Land Cover, 2012/2018. ©Topos)



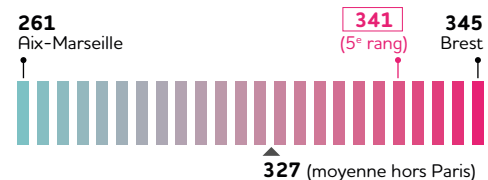
Évolution des surfaces agricoles entre 2000 et 2010

(Source : Agreste, SAU 2000, 2010. ©Topos) *Prochain recensement en 2020



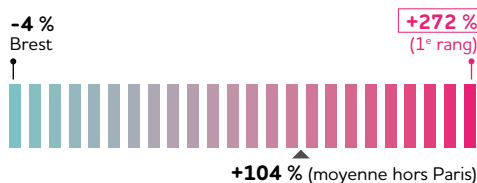
Nombre de jours où la qualité de l'air est bonne

(Source : ATMO, 2019. ©Topos)



Évolution des surfaces bio exploitées entre 2013 et 2018

(Source : Agence bio, 2013, 2018. ©Topos)

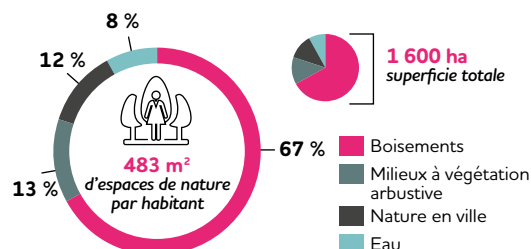


Orléans Métropole

Évolution de l'occupation du sol entre 2006 et 2016 - (Source : Occupation du sol, 2020. ©Topos)



Espaces de nature - (Source : Occupation du sol, 2020. ©Topos)



Accessibilité des espaces verts à pied (Source : Ville des proximités, 2016. ©Topos)



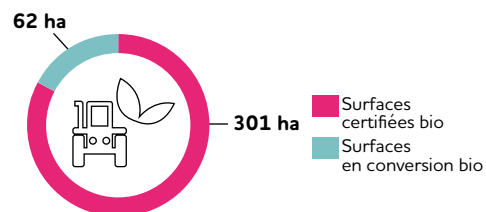
Linéaire sentier pédestre (Source : Observatoire de la biodiversité, Topos. Orléans Métropole 2019)



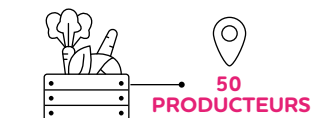
Superficie de la Trame verte et bleue - (Source : Observatoire de la biodiversité. ©Topos)



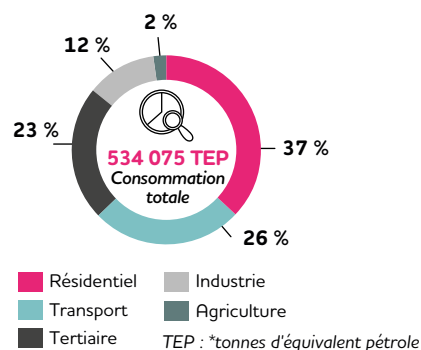
Agriculture biologique (Source : Agence bio, 2018. ©Topos)



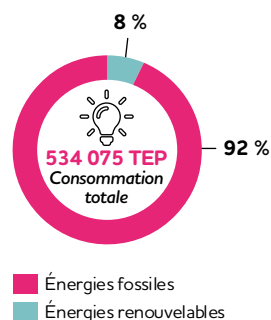
Nombre de producteurs pratiquant la vente directe (Source : Orléans Métropole, CA 45, 2019. ©Topos)



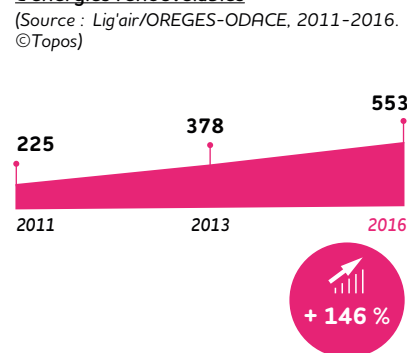
Consommation énergétique (Source : Lig'air/OREGES-ODACE, 2016. ©Topos)



Type d'énergie consommée (Source : Lig'air/OREGES-ODACE, 2016. ©Topos)



Évolution de la production d'énergies renouvelables (Source : Lig'air/OREGES-ODACE, 2011-2016. ©Topos)



DÉFINITIONS

TRAME VERTE ET BLEUE :

Réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques permettant de faciliter le déplacement des espèces et contribuer à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces.

VENTE DIRECTE :

Mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce par la vente directe du producteur au consommateur.

UNE NATURE DE PROXIMITÉ

91 % des habitants de la métropole vivent à moins de 900 m d'un espace de nature. Chaque habitant dispose en moyenne de 483m² d'espaces de nature.

VERS UNE ÉNERGIE PLUS RENOUVELABLE

Le production d'énergies renouvelables sur le territoire a été multipliée par 1,5 entre 2011 et 2016. Les énergies biomasses représentent le poste le plus important (96 %).

CONTEXTE

UN DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE VIGOREUX

La métropole se classe 8^e au regard de l'évolution de sa population. Néanmoins, le dynamisme démographique est uniquement porté par le solde naturel.

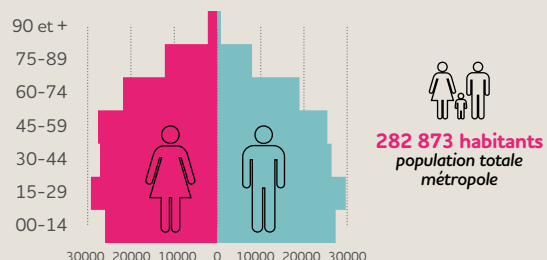
UN NIVEAU DE VIE PLUS AISÉ QUE LA MOYENNE

Orléans est la 10^e métropole au revenu disponible médian le plus élevé. 16 % de sa population vie en dessous du seuil de pauvreté, ce qui la positionne légèrement en-dessous de la moyenne des métropoles françaises.

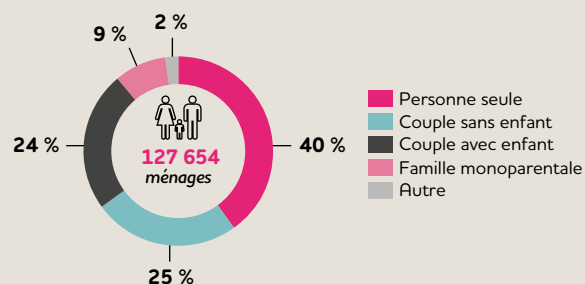
INDICE TOP 15

12^e rang

Population par tranche d'âge
(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)

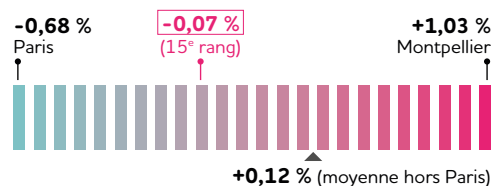


Typologie des ménages - (Source : Insee RP, 2016. ©Topos)

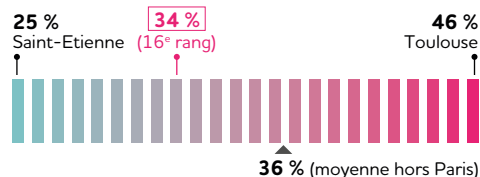


Top 15

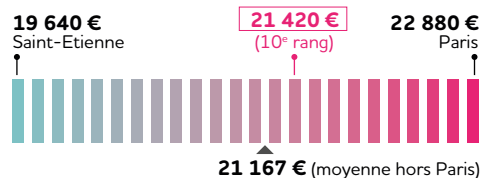
Variation annuelle du solde migratoire entre 2011 et 2016 - (Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



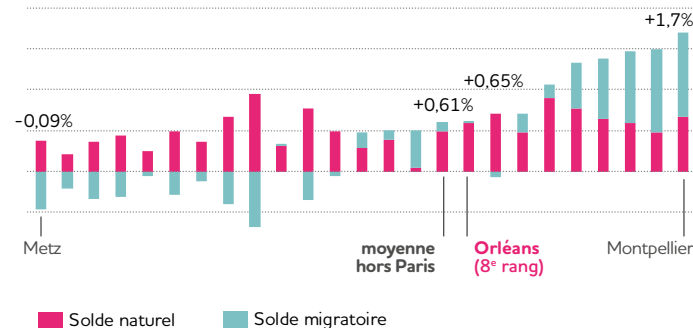
Population diplômée de l'enseignement supérieur
(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



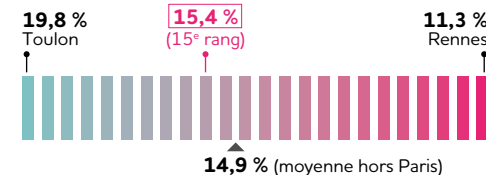
Revenu disponible médian
(Source : Insee Filosofi, 2017. ©Topos)



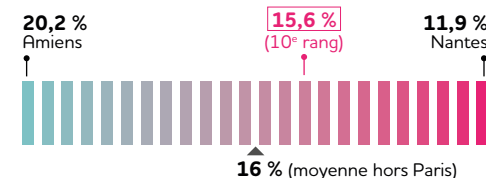
Évolution annuelle de la population entre 2011 et 2016
(Source : Insee RP 2016. ©Topos)



Indice de décrochage des jeunes - (Source : Insee RP, 2016, Traitement Observatoires des territoires. ©Topos)



Population vivant en-dessous du seuil de pauvreté
(Source : Insee Filosofi, 2017. ©Topos)



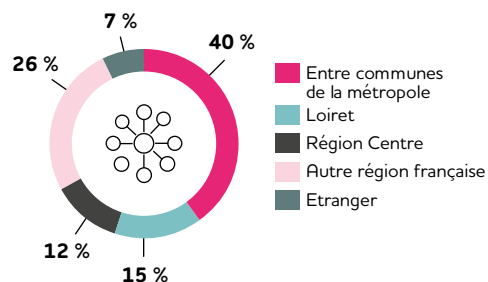
Orléans Métropole



+15 031
NOUVEAUX HABITANTS
INSTALLÉS
SUR LA MÉTROPOLÉ
EN 2016

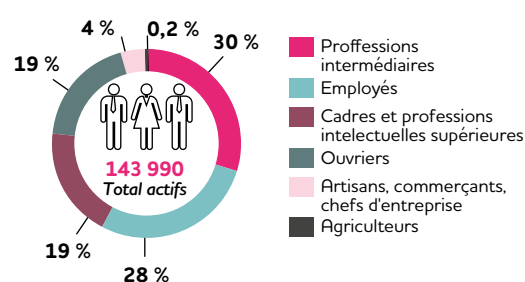
Provenance des nouveaux habitants

(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



Catégories socio-professionnelles

(Source : Insee RP, 2016. ©Topos)



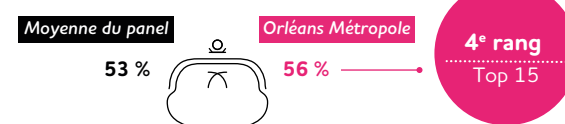
Insertion dans l'emploi

(Source : XXX. ©Topos)



Ménages imposés en 2017

(Source : Insee Filosofi, 2017. ©Topos)



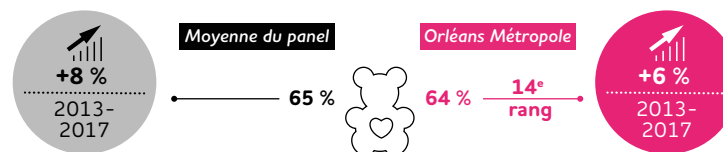
Population fragile dans la ville des proximités

(Source : Insee Filosofi 2017, Topos «Ville des proximités» 2016)



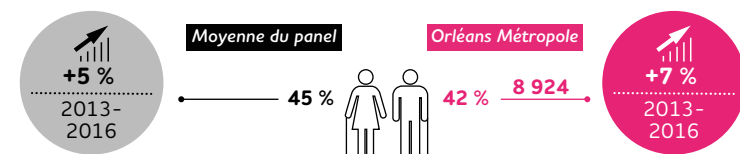
Capacité d'accueil de jeunes enfants pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2017

(Source : ONAPE Cafdata, 2013, 2017. ©Topos)



Personnes âgées vivant seules en 2016

(Source : Insee RP, 2013, 2016. ©Topos)



Capacité d'hébergement des personnes âgées

(Source : XXX. ©Topos)



DÉFINITIONS

INDICE DE DÉCROCHAGE DES JEUNES :

Part des 15-24 ans sans emploi et non scolarisés. Correspond à la définition des NEETs (Neither in Employment nor in Education or Training) utilisée par l'Insee.

SEUIL DE PAUVRETÉ :

Le seuil de pauvreté en France est situé à 60 % du niveau de vie médian.

UNE ATTRACTIVITÉ NATIONALE

60 % des nouveaux habitants sont extramétropolitains.
9 000 nouveaux habitants en 2016.
3 nouveaux habitants sur 10 vivaient dans une autre région ou un autre pays un an auparavant.

UN ENVIRONNEMENT SEREIN

1 ménage sur 2 est un couple.
Près de 6 ménages sur 10 payent des impôts.
Un revenu médian disponible de 1 785 € par mois.



NOTES

NOTES



**REMERCIEMENTS POUR LEURS CONTRIBUTIONS
ET LES DONNÉES FOURNIES :**

INSEE

La Région Centre-Val de Loire

Loire&Orléans Éco

Orléans Métropole et les 22 communes

Orléans Convention

Orléans Gestion

Orléans Pépinière

Orléans Val de Loire Tourisme

Orléans Val de Loire Évènements

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Géraldine DUVALLET.

CHEF-FE-S DE PROJET : Charlene KERHOAS - Hervé OLLIVIER.

ÉQUIPE PROJET : Laurent FOUILLÉ, Adrien PAGET, Héléne SERGENT,
Blandine MAISON.

CONCEPTION GRAPHIQUE : Katsiaryna LIAUKOVA.

AGENCE D'URBANISME DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

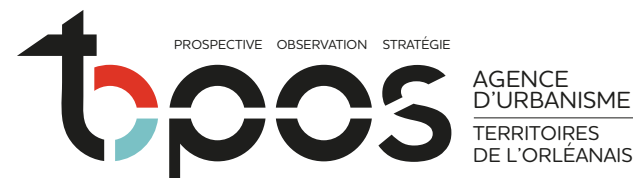
6 bis, Avenue Jean Zay - « Le Millénium » - 45000 - Orléans

Tél . : 02 38 78 76 76 - agence.urbanisme@topos-urba.org

www.topos-urba.org



EN PARTENARIAT AVEC :



JUILLET 2020
PROSPECTIVE & STRATÉGIE